

Communications sur les Activités Sociales et Culturelles : Tous les coups seraient-ils permis avant les élections ?

Les « Tartarin de Tarascon » du CE, portés « aux manettes » en 2016, fanfaronnent et prétendent, à grand renfort de tracts, décrocher la Lune pour les agents, les chouchouter, les gâter, tels les nouveaux Avengers des ASC ...

Mais la réalité est différente car les FAITS sont têtus. Petit florilège :

► **Les syndicats qui dirigent actuellement les ASC oublient le caractère social des Activités Sociales et Culturelles** et rejettent la moyenne économique telle qu'elle existait auparavant (esprit de solidarité et de justice : donner plus à ceux qui ont moins, et moins à ceux qui ont plus, en prenant en compte les revenus, les charges et la composition du foyer.) Ainsi grâce à ces syndicats, le Directeur Régional au salaire confortable bénéficie des mêmes prestations que les agents de niveaux A ou 1...

(Par exemple, le voyage à New-York a donné lieu à tirage au sort, alors que l'application de la moyenne économique aurait permis à des agents de faire un voyage pour eux impossible sans l'aide du CE...)

► **Une proposition de la CGT visant à la mise en place d'une aide spécifique à la garde d'enfant a été rejetée.** En 2019, les agents devront donc continuer à choisir entre être aidés par le CE pour leurs vacances ou être aidés par le CE pour la garde de leurs enfants (le reliquat de 600000€ sur l'exercice 2018 montre qu'il est tout à fait possible de couvrir cela...)

► **La façon dont sont gérés les dossiers de Secours d'Urgence est honteuse.** En 2018, sur 80.000€ budgétisés, seulement 20.000€ ont été utilisés et, dans la très grande majorité, sous forme de prêts et non de dons ! 2019 est pire encore... La Commission Secours d'Urgence, dont le but est l'aide aux agents en difficultés, pinaillait sur la gestion que les agents en difficultés font de leur budget et se permet de jouer l'inquisiteur, en proposant presque systématiquement moins que les assistantes sociales dont les positions souvent dures ont pourtant été critiquées en CHSCT.

► **Pour les syndicats qui dirigent le CE, le rôle de cette instance consiste à se décharger au maximum sur des opérateurs privés dans le but de se simplifier la tâche :**

- En plus d'être un service excessivement coûteux, KALIDEA est d'une utilisation complexe, avec des dysfonctionnements réguliers. Des agents n'ont pas reçu leur dû, ou y ont renoncé...
- Le CE ne joue pas son rôle de négociation (exemple d'une réservation TOHAPI en mars pour 550€ via le CE ; pour un prix public observé à 450€ !?)
- Si on les avait laissé faire, il n'y aurait même plus de chalet ni de mobil home...

► **Une amende de 97803€ a dû être payée par le CE pour attribution illégale de chèque vacances un 1^{er} mai.**

► **Une grande partie des budgets ASC 2017 et 2018 n'a pas été dépensée ; un trésor de guerre a été accumulé, que certains font valoir fort opportunément à l'approche des élections professionnelles** en promettant monts et merveilles (« Voyez ce dont vous pourrez bénéficier grâce à nous... ! »). La ficelle est un peu grosse, non ?

Dans le seul souci des salariés, la CGT propose de dépenser chaque année le budget des ASC, et de bien le dépenser, pour assurer l'accès à des prestations sociales rendues d'autant plus nécessaires par le contexte économique et social difficile (prestations enfant, aides sociales d'urgence, tourisme social, etc.) et concourir au développement culturel (billetterie, voyages, aides aux vacances, etc.) de chaque salarié quel que soit son statut, titulaires ou précaires.



Ceci est l'égalité

Ceci est la Justice